

Groupe TAVINI HUIRAATIRA

Assemblée de Rolynésie



M^{me} Éliane TEVAHITUA

Représentante à l'assemblée de Polynésie française

Taraho'i, le 21 juillet 2020. N° 132/2020/GTH/CAB/ET/et

Question orale du Groupe TAVINI HUIRAATIRA à M. Édouard FRITCH 1ère séance extraordinaire du jeudi 23 juillet 2020

Objet: Application des mesures barrières dans le contexte de crise sanitaire liée à la COVID-19

Monsieur le Président, ia ora na,

À la différence de la Nouvelle-Calédonie, le ciel polynésien est désormais rouvert à l'ensemble des visiteurs en provenance d'Europe et des États-Unis d'Amérique confrontés à une recrudescence inquiétante des cas de contamination à la COVID-19.

Notre population qui est de nouveau confrontée à cette situation particulièrement anxiogène est, à juste titre, très inquiète. Inquiète pour la santé de notre communauté et consciente des conséquences économiques et sociales désastreuses que cette crise sanitaire ne manquera pas de générer.

Je dois vous dire Monsieur le Président, que les atermoiements de votre gouvernement sur l'obligation du port du masque dans les lieux publics qui s'est transformée comme par enchantement en forte recommandation, ne sont pas de nature à rassurer notre population.

Le port du masque qui permet à nos concitoyens de se protéger et de protéger les autres est nécessaire mais il a un coût. À titre d'information, une boîte de 50 masques vendue en pharmacie coûte 5 000 F CFP ce qui représente un coût unitaire de 100 (cent) F CFP. 100 (cent) F CFP, monsieur le président, c'est le prix de deux baguettes de pain. Ces mêmes baguettes de pain qui nourrissent nos familles polynésiennes les plus démunies et dont le nombre s'accroît avec la crise.

Monsieur le Président, la santé des polynésiens est un bien public, elle n'a pas de prix mais elle a un coût. Ce coût doit être entièrement supporté par la collectivité au nom du principe d'égalité d'accès aux masques de l'ensemble de nos concitoyens.

Aussi, pour que l'accès aux masques et leur renouvellement ne dépendent pas du pouvoir d'achat de chaque ménage, le groupe *Tavini huiraatira* demande d'organiser la gratuité du masque pour toutes et pour tous. Saurez-vous faire preuve d'audace, Monsieur le Président, en souscrivant à cette demande ?

De surcroît, pourriez-vous rendre obligatoire la fourniture de gels et solutions hydroalcooliques à l'entrée des espaces recevant du public ainsi que la désinfection des caddies dans les grandes surfaces ?

Enfin, avez-vous l'assurance que les ressortissants européens et nord américains qui se rendront en Polynésie seront en mesure de fournir les résultats de leurs tests COVID négatifs à l'embarquement ?

Je vous remercie.

M^{me} Éliane TEVAHITUA